

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

LICENCE PROFESSIONNELLE BANQUE
FI en alternance

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010

RESPONSABLE
VINCENT VIÉ
MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
2 RUE DU DOYEN GABRIEL MARTY - 31042 TOULOUSE CEDEX 9
TÉLÉPHONE : +33 (0)5 61 63 56 11 – TÉLÉCOPIE : +33 (0)5 61 63 56 56
e-mail : laurence.mahul@iae-toulouse.fr
www.iae-toulouse.fr
www.iae-toulouse.fr/master-finance

UE1 « ECONOMIE BANCAIRE ET FINANCIERE »

N°I.D.	Cours : « Monnaie, politique monétaire » LRG12011	ECTS 2 H CM : 24 H TD :
Responsable du Cours : Philippe BRUNNER		
<p>Contenu pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none">- La monnaie- L'évolution de la masse monétaire et ses conséquences- Le contexte de la politique monétaire- La balance des paiements, la position extérieure et le taux de change- Les conséquences des variations du taux de change- L'évolution des systèmes monétaires international et européen- Politiques d'échange et de change <p>Pré-requis : culture générale économique de base à Bac + 2</p> <p>Bibliographie :</p> <p>P. Brunner : Support de cours (Monnaie et politique monétaire 2008-2009) Rapport annuel de la BCE</p>		

UE1 « ECONOMIE BANCAIRE ET FINANCIERE »

N°I.D.	Cours : « Systèmes bancaire, français et européen » LRG12012	ECTS 2 H CM : 27 H TD :
Responsable du Cours : Philippe BRUNNER		
<p>Contenu pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Spécificités, diversité et rôles économiques du secteur bancaire- L'intermédiation bancaire, création et destruction monétaire par le système bancaire- La tutelle internationale (BRI ; G10), européenne (BCE ; Eurosysteme ; SEBC) et française- L'encadrement réglementaire (Bâle II / Mc Donough, règles prudentielles)- Politique monétaire et système bancaire (instruments et interventions)- Les marchés interbancaires (monétaire & changes)- Banques et marchés de capitaux (TCN ; actions ; obligations ...)- Rentabilité, transformations et concentration du système bancaire- Les évolutions récentes : décloisonnement, désintermédiation, titrisation, dérivés de crédit ... <p>Pré-requis : culture générale économique de base à Bac + 2</p> <p>Bibliographie :</p> <p>CFPB : La banque et son environnement (LPB) P. Brunner : Support de cours (Système bancaire français et européen 2008-2009) La Revue Banque & « Les essentiels de la banque »</p>		

UE1 « ECONOMIE BANCAIRE ET FINANCIERE »

N°1.D.	Cours : « Intermédiation bancaire » LRG12013	ECTS 2 H CM : 24 H TD :
Responsable du Cours : Yves RAMON		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>1 – Rappel historique sur l’intermédiation bancaire 1.1 – La période d’intermédiation à faible réglementation 1.2 – La montée de la réglementation</p> <p>2 – La création monétaire 2.1 – Choix de la politique monétaire et effets macroéconomique 2.2 – Les instruments de la politique monétaire et impacts sur le système bancaire</p> <p>3 – La courbe des taux 3.1 – Les différentes échéances 3.2 – Les produits supports (TCN) 3.3 – Le refinancement bancaire et le risque de transformation 3.4 – Le problème de la durée de l’actif et du passif d’une banque</p> <p>4 – Les éléments financiers d’une banque 4.1 – Le rapport annuel 4.2 – Le bilan de la banque 4.3 – Le compte de résultat de la banque</p> <p>5 – Mathématiques financières 5.1 – Le diagramme des flux 5.2 – La notion de taux d’intérêts (simple/composé, pré/postcompté) 5.3 – Les problèmes de flux fixes 5.4 – Les problèmes de flux variables</p> <p>Pré-requis :</p> <p>Une calculatrice financière est nécessaire (HP 10 par exemple)</p> <p>Bibliographie :</p>		

N°I.D.	Cours : « Audit, TIC, organisation et stratégie bancaire » LRG12014	ECTS 1 H CM : 12
Responsable du Cours : Tam DO		
<p>Ce module d'initiation à l'Audit Interne bancaire poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la fonction d'audit interne dans un établissement de crédit et sa finalité, le respect des normes internes et externes (la réglementation bancaire), • Appréhender les différentes étapes d'une mission d'audit, au travers de la prise de connaissance d'une activité auditée jusqu'à l'élaboration d'un référentiel d'Audit, • Et comprendre la stratégie de l'Audit Interne dans le future cadre professionnel des étudiants, par le biais de cas pratiques. <p>Son contenu pédagogique se compose des thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. – La réglementation et le contrôle de la profession bancaire <ol style="list-style-type: none"> 1.1. La notion d'établissement de crédit 1.2. Les acteurs de la réglementation et du contrôle de la profession 1.3. Les risques majeurs de l'activité bancaire 1.4. La notion de contrôle interne 1.5. Le règlement 97-02 du CRBF 2. – Les composantes de l'Audit Interne bancaire <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Définitions et fonctions 2.2. Rôle 2.3. Types de mission 3. – La conduite d'une mission d'audit 4. – Le positionnement de la fonction <ol style="list-style-type: none"> 4.1. Le Comité d'Audit et la gouvernance d'entreprise 4.2. Le positionnement par rapport à d'autres acteurs du contrôle : <ol style="list-style-type: none"> 4.2.1. À l'Audit externe 4.2.2. Au consultant externe 4.2.3. À l'Inspection 4.2.4. Au contrôle de gestion 4.2.5. A l'Audit qualité 5. – Les stratégies d'audit <ol style="list-style-type: none"> 5.1. Le découpage global d'activités 5.2. La cartographie des risques 5.3. L'élaboration du cycle d'audit 5.4. Le plan d'audit annuel 6. – Les référentiels d'audit applicables: <ol style="list-style-type: none"> 6.1.1. Les opérations de caisse 6.1.2. Le processus d'octroi de crédits <p>Pré-requis : Notions de réglementation bancaire</p> <p>Bibliographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A.SARDI, « <i>Audit et Contrôle Interne Bancaires</i> », AFGES Editions. • O.LEMANT, « <i>La conduite d'une mission d'audit interne</i> », DUNOD. • J.RENARD, « <i>Théorie et Pratique de l'Audit interne</i> », Editions d'Organisation Eyrolles. 		

UE1 « ECONOMIE BANCAIRE ET FINANCIERE »

N°I.D.	Cours : « Gestion boursière » LRG12015	ECTS 1 H CM : 21 H TD :
Responsable du Cours : Yves RAMON		
<p>Contenu pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none">1 – Comment choisir une action<ul style="list-style-type: none">1.1 – L'analyse économique1.2 – L'analyse fondamentale d'un titre1.3 – L'analyse graphique2 – Les logiques de portefeuille<ul style="list-style-type: none">2.1 – Connaître le profil du client2.2 – L'équilibre d'un portefeuille2.3 – Les règles de gestion d'un portefeuille3 – Simulation d'un portefeuille sur 3 mois Cette simulation va servir de support au cours <p>Pré-requis :</p> <p>Bibliographie :</p>		

UE1 « ECONOMIE BANCAIRE ET FINANCIERE »

N°I.D.	Cours : « Marchés financiers » LRG12016	ECTS 1 H CM : 15 H TD :
Responsable du Cours : Yves RAMON		
<p>Contenu pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none">1 – Organisation des marchés financiers<ul style="list-style-type: none">1.1 – Les autorités de tutelle1.2 – Les autres intervenants1.3 – Les compartiments du marché financier2 – L’information, un impératif de transparence<ul style="list-style-type: none">2.1 – Les obligations d’information2.2 – La diffusion de l’information2.3 – Les indices boursiers2.4 – Les indices macro économiques3 – Les produits et systèmes de cotation<ul style="list-style-type: none">3.1 – Les produits de taux3.2 – Les actions3.3 – Les produits de gestion collective3.4 – Les marchés dérivés4 – Les ordres de bourses<ul style="list-style-type: none">4.1 – Les horaires de transaction4.2 – Les différents types d’ordre4.3 – La rédaction de l’ordre, sa dématérialisation4.4 – Les ordres sur opérations en capital <p>Pré-requis :</p> <p>Bibliographie :</p>		

UE1 « ECONOMIE BANCAIRE ET FINANCIERE »

N°I.D.	Cours : « Anglais de la finance » LRG12017	ECTS 1 H CM : 18 H TD :
Responsable du Cours : Rosie FINDLAY		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>Accent sur l'expression orale, en rapport avec l'activité professionnelle des étudiants. Jeux de rôle, discussion, mini –exposés. Apprentissage de vocabulaire lié à la finance en générale. Renforcement des connaissances acquises en anglais. Histoire du système bancaire britannique.</p> <p>Evaluation : écrite et orale à la fin des cours.</p> <p>Pré-requis :</p> <p>Bibliographie :</p>		

UE2 « MARKETING BANCAIRE »

N°I.D.	Cours : « Comportement du consommateur » LRG12021	ECTS 2 H CM : 15 H TD :
Responsable du Cours : Camille DU COLOMBIER		
Contenu pédagogique : <u>1.- Psychobiologie du Consommateur</u> > La personnalité > Le concept de soi > L'apprentissage > Les besoins > Les motivations > Les variables de situation > La perception > L'attention > La mémorisation > La décision <u>2 – Anthropologie du Consommateur</u> > Mythes, rites et croyances > Le Groupe > La tribu > La famille <u>3 – Macroscopie du Consommateur</u> > Le genre > La classe sociale > La génération > Les styles de vie > La culture > Les attitudes et comportements Le contenu pédagogique comprend également des exercices et une évaluation continue 1/Etude de publicité 2/Mise en situation de comportement de communication Homme/Femme – Observation – Analyse - Débriefing 2/Elaboration de situations concrètes de consommation – Identification du type de consommateur par l'élaboration et la présentation d'un compte bancaire fictif – examen oral Pré requis : Aucun Bibliographie : ➤ La société de consommation Jean Baudrillard ➤ La société des consommateurs de Robert Rochefort ➤ Sociologie de la vie quotidienne Claude Javeau ➤ La Publicité Armand Dayan ➤ Les Représentations Sociales Pierre Mannoni ➤ Le nouveau consommateur Ezzedine Mestiri ➤ Le travail du consommateur Marie Anne Dujarier ➤ 150 petites expériences de psychologie des medias Sébastien Bohle ➤ Nous, les consommateurs Yohan Gicquel ➤ Documents Universitaires		

N°I.D.	Cours : « Droit de la consommation, droit bancaire » LRG12032	ECTS 3 H CM : 24 H TD :
Responsable du Cours : Laurent IZAC		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>Le cours traite du Droit de la consommation en général ainsi que, d'une part, du domaine du crédit en particulier et, d'autre part, du Droit du surendettement. Il est ainsi conçu en trois parties d'inégale importance.</p> <p>La première, assez brève, s'attache à définir et expliquer les origines, le domaine général et les mécanismes de base du Droit de la consommation.</p> <p>La seconde, traite du Droit de la consommation propre au crédit. Celle-ci est divisée en trois temps.</p> <p>Une fois définie la notion (spécifique au Droit de la consommation) de crédit, sont abordées ses deux formes : le crédit mobilier (ou crédit à la consommation) et le crédit immobilier ainsi que les protections spécifiques mises en place par le Droit de la consommation. Enfin, les recours et les sanctions viennent compléter cette seconde partie du cours.</p> <p>La troisième partie a trait au traitement de la situation de surendettement des particuliers. Sont, à cette occasion, abordées les conditions requises pour qu'une personne puisse bénéficier de cette procédure ad'hoc. Les modalités de cette dernière sont ensuite exposées : procédure conventionnelle (étalement des dettes), d'une part, et procédure de rétablissement personnel (effacement des dettes), d'autre part.</p> <p>Pré-requis : Notions de base du Droit privé</p> <p>Bibliographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Code civil · J. Clais-Auloy et F. Steinmetz, <i>Droit de la consommation</i>, Précis Dalloz 2006, 7^e éd. 		

UE3 « CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DE L'ACTIVITE BANCAIRE »

N°I.D.	Cours : « Fiscalité des particuliers » LRG12033	ECTS 2 H CM : 18 H TD :
Responsable du Cours : Sophie RAIMBAULT DE FONTAINE		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>Sont présentés dans cette intervention l'ensemble des impôts français qui touchent plus spécifiquement les particuliers, mais l'accent est aussi mis sur les inévitables connections existant entre les règles de la fiscalité des entreprises et celles qui concernent la fiscalité des particuliers. Les entreprises étant par définition, si l'on peut dire, des pourvoyeurs de revenus pour les particuliers et des consommateurs de capital mis à disposition par des particuliers, il est plus que fréquent que les choix d'entreprise aient des conséquences fiscales sur la fiscalité de leurs salariés, de leurs dirigeants ou de leurs associés (la problématique des biens professionnels à l'ISF en est exemple parlant). Les impôts étudiés le sont dans leur intégralité suivant un plan classique, l'enseignant s'efforçant cependant de mettre l'accent sur les points jugés les plus utiles aux étudiants, ou sur ceux qui leur sont les moins connus. Sont aussi abordées les évolutions en cours ou probables de cette branche de la fiscalité (plafonnement des impôts par exemple). Il paraît en effet souhaitable que les apprenants puissent, à l'issue de la formation, resituer les techniques fiscales pointues utilisées dans leur pratique professionnelle dans le schéma général de taxation de leur clientèle.</p> <p>Sont ainsi envisagés les impôts qui frappent les revenus de particuliers :</p> <p><u>L'impôt sur le revenu</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Structure générale de l'impôt sur le revenu (territorialité, imposition par foyer, globalisation des revenus, progressivité et quotient familial, calcul de l'IR, crédits et réductions d'impôts, plafonnement des impôts directs)- Les revenus catégoriels relevant de la fiscalité des particuliers (TS, RCM, art 62 du CGI, RF, plus values des particuliers) <p><u>Les contributions sociales</u> (CSG, CRDS, prélèvement social)</p> <p>Sont ensuite présentés les impôts qui frappent le patrimoine des particuliers :</p> <p><u>L'impôt de solidarité sur la fortune</u></p> <p><u>Les droits de mutation à titre gratuit (successions et donations)</u></p> <p><u>Les droit de mutation à titre onéreux</u> (cession d'immeuble, de valeurs mobilières..)</p> <p><u>Pré-requis</u> : Une connaissance préalable, même superficielle ou partielle, des impôts traités facilite la compréhension et l'assimilation des enseignements.</p> <p><u>Evaluation</u> :</p> <p>Contrôle continu (1h30) se présentant sous la forme de questions pratiques qui permettent à l'étudiant de réinvestir les connaissances théoriques apprises en cours.</p> <p><u>Bibliographie</u></p> <ul style="list-style-type: none">· Mémento pratique Francis Lefebvre, Fiscal, 2010.· Droit fiscal général, J. Grosclaude, P. Marchessou, 7^{ème} édition, 2009, Coll. Cours, Dalloz.· Précis de droit fiscal de la famille, F. Douet, 8^e Edition, Litec, 2009.· Fiscalité : placements et réductions d'impôts, D. Ecochard et G. Morel, Coll. Revue Banque, Fiscabanque, 2009,.		

UE3 « CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DE L'ACTIVITE BANCAIRE »

N°I.D.	Cours : « Fiscalité des professionnels » LRG12034	ECTS 2 H CM : 18 H TD :
Responsable du Cours : Vincent VIE		
<p>Contenu pédagogique :</p> <ol style="list-style-type: none">1. L'imposition dans le cadre des entreprises individuelles<ol style="list-style-type: none">a) Les bénéfices industriels et commerciauxb) Les bénéfices non commerciaux 2. L'imposition dans le cadre des sociétés<ol style="list-style-type: none">a) Les particularitésb) Les règles de calcul et de déclaration de l'impôt société 3. La taxe sur la valeur ajoutée<ol style="list-style-type: none">a) Champ d'applicationb) Quelques notions de territorialitéc) Règles de déductiond) Règles de calcul et de déclaration 4. Les crédits d'impôts et les exonérations de bénéfice <p>Pré-requis :</p> <p>Connaissance de la comptabilité générale</p> <p>Bibliographie :</p> <p>Droit fiscal DCG épreuve 4 Editions Nathan MM Casimir et Chadefaux</p>		

N°I.D.	Cours : « Droit commercial » LRG12035	ECTS 1.5 H CM : 13 H TD :
Responsable du Cours : Laurent IZAC		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>Le cours traite du Droit commercial général. Ainsi, le Droit des affaires est abordé par le biais de l'ensemble des règles qui régissent le statut juridique du commerçant et l'activité commerciale au sens large.</p> <p>Le cours s'intéresse d'une part, aux acteurs du Droit commercial et donc aux différents intervenants de la vie des affaires, et d'autre part, à l'activité commerciale en elle-même, notamment ceux à travers quoi le commerçant exerce son activité : les biens de l'entreprise.</p> <p>Cette deuxième partie, par définition très vaste, est volontairement limitée à l'étude du bien qui supporte l'activité commerciale : le fonds de commerce, ainsi qu'à ses modes d'aliénation.</p> <p>A cette occasion, le cours se penche plus particulièrement sur la protection des créanciers du fonds et aux modes de garantie pouvant être utilisés par les créanciers fiduciaires, parmi lesquels figurent naturellement les établissements bancaires.</p> <p>Des exemples pratiques sont alors systématiquement fournis pour illustrer la matière.</p> <p>Pré-requis :</p> <p>Notions de base du Droit privé</p> <p>Bibliographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Code de commerce . J. Mestre et M.-E. Pancrazi, <i>Droit commercial</i>, LGDJ 2009, 28^e éd. 		

N°I.D.	Cours : « Droit des sociétés » LRG12036	ECTS 1.5 H CM : 15 H TD :
Responsable du Cours : Laurent IZAC		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>Le cours traite du Droit général des sociétés. Il s'agit pour l'étudiant de comprendre et maîtriser les notions et mécanismes communs à tous les types de sociétés.</p> <p>Ainsi, sont exposés, d'une part, les conditions de constitution d'une société et celles relatives à sa dissolution (disparition pure et simple ou mutation) ainsi que leurs effets respectifs et, d'autre part, les modalités de fonctionnement de la société durant toute la durée de son existence : répartition des pouvoirs (nomination et pouvoirs des dirigeants, droit de vote des associés, etc.) au sein du groupement et contrôle (ordinaire et judiciaire) des opérations dans la société.</p> <p>Le contenu pédagogique vient systématiquement trouver des illustrations pratiques, le plus souvent possible tirées de l'activité bancaire.</p> <p>Ex. : Rôle et intérêt d'une convention de blocage de compte courant d'associé pour une banque ? Par son immixtion dans le fonctionnement d'une société, un organisme bancaire risque-t-il de se voir considéré comme associé et non plus comme simple prêteur ? Une garantie, telle une caution, donnée par le dirigeant au nom de la société est-elle valable nonobstant une disposition des statuts prévoyant la nécessité d'un accord préalable des autres associés ?</p> <p>Pré-requis : Notions de base du Droit privé</p> <p>Bibliographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Code civil . D. Vidal, <i>Droit des sociétés</i>, LGDJ 2008, 6^e éd. 		

UE4 « ANALYSE DES RISQUES ET FINANCEMENT »

N°I.D.	Cours : « Analyse comptable et financière » LRG12041	ECTS 2 H CM : 18 H TD :
Responsable du Cours : Vincent VIE		
<p>Contenu pédagogique :</p> <p>Introduction Générale : La comptabilité</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comptabilité<ol style="list-style-type: none">a) Les notions de patrimoine et d'activitéb) La partie doublec) L'enregistrement des opérations courantesd) Les opérations d'inventaires 2. Analyse financière.<ol style="list-style-type: none">a) Les soldes intermédiaires de gestionb) L'analyse de la structure financière. <p>Pré-requis :</p> <p>Quelques notions de comptabilité seraient un plus.</p> <p>Bibliographie :</p> <p>Comptabilité Générale : Mémentos LMD Lextenso Editions B et F Grandguillot Analyse Financières Les 200MS. Lextenso Editions B et F Grandguillot</p>		